

Lionel Laslaz  
4 janvier 2008

## **Montagne : les échos des modes passagères...**

Lionel Laslaz est Maître de conférences en géographie à l'Université de Savoie (Chambéry).

11 décembre, « Journée internationale de la Montagne », décrétée en 2003 par l'O.N.U suite au succès de l'année de la Montagne de 2002. Sa célébration annuelle compense bien le raccourcissement de durée.

Mais aussi Journées internationales des droits de l'homme (10 décembre), des droits de l'enfant (20 novembre) ; journées nationales des droits des consommateurs (15 mars) -avant même que l'on ne déplore la baisse du pouvoir d'achat-, ou plus anecdotique de la raquette à neige (la 7<sup>e</sup> le 13 janvier 2008) ; la toute nouvelle journée nationale de la Résistance (27 mai) ; jusqu'à la 6<sup>e</sup> Journée nationale de déversement de prospectus publicitaires à l'initiative de l'association *Résistance à l'agression publicitaire* ; n'en jetez plus !

Journée internationale de la Montagne. Encore une des perles de la ribambelle hétéroclite de journées mondiale ou nationale de lutte (mondiale du refus de la misère, 17 octobre) ou de célébration (internationale de la femme, 8 mars), autant de commémorations ponctuelles des permanences et de prises de conscience spasmodiques de sujets de fond. Tout ceci n'est pas à mettre sur le même plan ni dans la même hiérarchie des priorités ; j'en veux pourtant pour preuve que les géographes, dont la conscience professionnelle n'a d'égal que leur implication dans leur objet de recherche, en commémorant par trop la montagne, lui consacrent parfois plus de journées qu'à leur épouse...

Une montagne qui se pare de plus en plus, y compris la plus urbanisée et équipée (surtout elle), des atours d'un « écologisme » esthétisant et de bon aloi.

### **1) Le vent du changement ?**

Lors de sa visite en Savoie, le 23 novembre dernier, la secrétaire d'Etat à l'Ecologie, N. Kosciusko-Morizet, circule, en compagnie d'un député savoyard et ancien ministre, dans la station d'Arêches-Beaufort. Elle vient saluer l'une des premières stations françaises à avoir adopté la « *charte nationale en faveur du développement durable* », conjointement élaborée par *Ski France* (Association nationale des maires des stations de montagne), l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et l'association Mountain Riders. Cette dernière prône le « développement durable » en montagne ; elle est par ailleurs initiatrice du « *guide vert des stations de montagne* », qui fête déjà sa deuxième édition et s'appuie sur 40 critères d'évaluation environnementaux, ce qui fait quand même sérieux. En plus, de nombreuses stations disposent désormais d'un agrément ISO 14 001 (donnée par l'*Organisation Internationale de Normalisation*), gage de garantie de leur sérieux dans le domaine.

En quoi la station d'Arêches est-elle exemplaire ? Elle s'alimente en électricité à partir des barrages hydroélectriques EDF, notamment celui de Roselend, ce dernier servant en sus à la production de la neige de culture sur le domaine, sans création d'une retenue collinaire. Mais enneiger un hectare de piste revient environ à 152 500 euros et consomme beaucoup d'énergie. Néanmoins la secrétaire d'Etat a souligné les conflits d'usages à venir sur la ressource en eau dans les stations. On se heurte ainsi, sous l'apparence du modèle de « développement durable », au jeu schizophrénique des acteurs du développement touristique, qui affichent leurs belles intentions, et aux élus de montagne. Dans le *Dauphiné Libéré* du 29/10/07, les élus lors du congrès de l'ANEM [1] appellent à la « *fin du tout ski* » et à une « *utilisation raisonnée de la neige de culture* » (sic). Simple rappel : Courchevel compte 573 canons à neige et finalise sur le haut de son domaine une retenue collinaire de 150 000 m<sup>3</sup> ; Les Arcs, forts de ses 42 hectares enneigés, se lancent dans la construction d'une retenue collinaire sur le site de l'Adret des Tuffes de 400 000 m<sup>3</sup> (digue de 21 m, 40 000 m<sup>3</sup> de matériaux, coût de 10 millions d'euros, mise en service automne 2008). Deux exemples parmi d'autres, mais on ne sait donc toujours pas où s'arrête la *raison* évoquée plus haut... Remarquez que de l'autre côté des prises de position pour l'équipement des montagnes, l'association *Mountain Wilderness* (août 2007) annonce qu'elle « *remet en cause les pratiques déraisonnables* » et que les agriculteurs de plaine comme de pente se revendiquent de plus en plus comme des acteurs d'une pratique désormais *raisonnée*...

Soulignons enfin que les mêmes élus de l'A.N.E.M., siégeant dans les Comités de massif, valident, voire poussent et supportent les projets d'extension des domaines skiables, les agrandissements et remplacements d'appareils de remontées mécaniques dont on sait très bien que le corollaire est l'enneigement artificiel, qui permettra de les rentabiliser par une utilisation plus longue dans la saison d'exploitation. Ah, les doubles discours des politiques ! La neige de culture est donc avant tout une culture (économique) de la neige, et les retenues collinaires des modes de développement sans retenue, dont les territoires de haute montagne ont du mal à sortir.

## 2) « Aussi longtemps qu'il y aura des hommes... » (G. Sonnier [2])

Il n'y en a déjà jamais eu autant. De nombreuses communes des vallées des Alpes du Nord connaissent leur maximum démographique (longtemps fixé dans les années 1860-1880) aujourd'hui : le recours à l'« or blanc » doit bien y être pour quelque chose. « *Le même élan les poussera vers l'inconnu* », poursuivait ce grand écrivain de la montagne en parlant des alpinistes. Il semble que ce soit peu le cas pour ce qui est du développement touristique hivernal. Le sûr, ce qui a marché (et fonctionne encore), continue à être perçu comme l'unique voie de structuration des territoires. Pourquoi pas ? 323 millions d'euros investis dans les domaines skiables en France en 2003, record absolu. Le chiffre d'affaires du Groupe *Compagnie des Alpes* (entre autres Serre Chevalier, Méribel, Chamonix, Les Ménuires, La Plagne, Les Arcs, Le Grand Massif...) ? 505.7 millions d'euros en 2006-2007 ; certes, la part des domaines skiables reculent proportionnellement à celle des parcs de loisirs dans les revenus du groupe, mais il y a encore de l'avenir... Nous sommes donc loin des prédictions des Cassandre du *Global Change* qui annoncent la fin du ski et invitent à la reconversion...

« *Au fait, c'était quoi le ski ?* » titrait par provocation un journal « sérieux » [3] en mars 2007, insistant sur la nécessaire adaptation de l'outil économique aux nouvelles données du changement climatique, dont l'aspect changeant nous empêche précisément de le prévoir de manière exacte. Oublie-t-on que l'on skie à Dubaï, depuis novembre 2005, dans le déjà fameux *Land Ski Dome* (-1èmeC à l'intérieur pour 40èmeC à l'extérieur), fort de ses 6000

tonnes de neige -30 tonnes produites par jour-, de ses 400 m linéaires et 26 000 m<sup>2</sup> répartis entre 5 pistes, de ses *snow parks* de 3000 m<sup>2</sup> et pistes de bobsleigh, le tout exploité et construit (pour un coût de 250 millions de dollars) par la société lyonnaise *Transmontagne* ? Jusqu'à 1500 personnes peuvent être accueillies par jour au prix de 25 dollars. En 2008, il sera rejoint par le *Dubai Sunny Mountain Skidome*, qui sera le septième dôme de « glisse » en fonctionnement dans le monde.

En France, la diminution du nombre de sites de pratique du ski alpin (les D.E.S., *Domaines Skiabiles Élémentaires*, qui eux-mêmes peuvent appartenir à de vastes domaines reliés) est certes indiscutable : 363 en 1997-1998, 357 en 1999-2000, 330 en 2003-2004, guère plus de 300 désormais. Mais n'est-ce qu'un épiphénomène ? Les tendances actuelles ne sont-elles pas à la sélection des unités les plus équipées et les plus rentables ? Les moins efficaces disparaissent par démantèlement ou arrêt de subvention des collectivités publiques, mais pas toujours : la fermeture annoncée de la station de Ceüse [4] (proche de Gap, la plus au Sud des Hautes-Alpes) en mars 2007 n'est pas encore opérée et la station, reprise par le SIVU bi-communal, ouvrira bien cet hiver. L'association constituée par les employés de la station, le nombre de pétitions rassemblées, sans oublier le soutien du Conseil Général des Hautes-Alpes (dont l'attitude d'aide aux petites stations en difficulté est ainsi contraire à celle du département de l'Isère, qui les pousse vers la sortie du « tout ski » et vers la reconversion) auront prolonger le sursis. Néanmoins les domaines skiabiles les plus performants (et souvent reliés [5]) ne ralentissent pas une course effrénée vers le toujours plus. Une fuite en avant constatée depuis les années 1960 et que le tassement de la clientèle, l'attrait des destinations méridionales et ensoleillées du Maghreb (entre autres) n'a pas véritablement enrayé, même si les projets gigantesques des années 1970-1980 (Croix du Sud, liaison Les Deux Alpes - L'Alpe d'Huez...) n'ont jamais vu le jour, incertitudes de rentabilité obligent.

### 3) « On a la montagne de ses normes » (P. Chapoutot, 1977 [6])

Ainsi vitupérait le regretté P. Chapoutot [7], dans un texte paru dans la revue du C.A.F. *La Montagne et Alpinisme* suite à l'attentat à l'explosif (17 novembre 1976) perpétré contre la gare de départ du Téléphérique des Vallons de la Meije et attribué à des « éco-guerriers » [8]. « *La larbinisation des gens de la montagne au service d'une frange restreinte, fortunée et paresseuse de la population* », salve considérée comme une forme d'excuse, voire de soutien à l'attentat, lui vaut son éviction du comité rédactionnel de la revue. Et pourtant trente ans plus tard, quelle permanence dans les débats ! Pierre Chapoutot avait réfléchi à cette évolution de la montagne, aussi bien hivernale qu'estivale, comme espace support et « *lieu de consommation de loisirs normalisés* », dans un de ses derniers textes [9].

Il n'est ainsi pas de pondération dans un système qui marche : il ne s'autorégule que quand il se grippe et toussote. Mais il est des affichages qui donnent bonne conscience et sont porteurs en terme de marketing : c'est le cas pour la vallée des Belleville. Peu connue sous cette appellation, et pourtant Saint Martin-de-Belleville (3080 habitants en 2004) est la seule commune alpine à disposer de trois stations sur son territoire : Val Thorens (1972, 25 000 lits touristiques), Les Ménuires (1967, 26 000 lits) et Saint-Martin (1984, 6500 lits), le tout formant un des sous-ensembles des Trois Vallées qui lui permet de disposer du deuxième budget départemental (après Chambéry mais devant Aix-les-Bains) : 3 millions de journées-skieurs, 200 remontées mécaniques et 757 enneigeurs. Depuis quelques années, les barres et tours des Ménuires, construites dans l'euphorie des années 1960, tombent au profit des « chalets tyroliens », qui n'ont jamais existé ici mais correspondent mieux aux attentes des touristes skieurs : du passé de l'urbanisme de montagne, fonctionnel et « intégré », faisons

table rase... La vallée se lance dans un « bilan carbone » pour évaluer l'impact de ses activités durant toute la saison hivernale 2007-2008. Sans oublier Val Thorens *Eco'Altitude*, campagne de sensibilisation à la pollution et contre les déchets en montagne, dans une station dont l'« empreinte environnementale » n'est pas neutre. Du comptage de particules à effet de serre et du « chalet tyrolien », mais on ne change pas le fond. C'est un peu comme si les conducteurs de 4 x 4 plantaient des petites fleurs. « *Il n'est pas de petit geste si l'on est plusieurs millions à les faire* » revendiquent les publicités pour les appels au civisme : il demeure pourtant des questions d'échelle des phénomènes que le géographe est à même de saisir. C'est mieux que s'ils ne faisaient rien entend-on parfois ; c'est effectivement mieux que si c'était pire...

Cette montagne normalisée, c'est enfin celle engoncée dans un encadrement de plus en plus réglementaire et législatif du récréatif : la pratique des raquettes ne rapporte rien aux stations, et c'est un projet de taxe et de péage qui émerge pour la ramener dans les normes économique, juridique (on sécurise et dame les sentiers de pratique) et politiques. Les skieurs hors-piste ? Prisonniers des remontées mécaniques qui leur permettent d'atteindre les hauts sommets d'où ils s'élanceront sur le versant non balisé, non sécurisé, non surveillé (mais dont la station aura assurée la publicité...). La montagne, « *espace de liberté* » comme aiment le rappeler ceux qui s'y croient dégagés de toute contrainte, est aussi celle des guides, des gardes (-moniteurs, forestiers, de chasse) et des gardiens (de refuges et occasionnellement du *temple*...).

#### **4) Diviser pour régner, encercler pour dominer**

Car il n'est et ne demeure de « territoire d'exception » que si l'on fait en sorte qu'il le reste. « *La montagne est un milieu trop fragile pour être livré plus longtemps à l'automobile* » arguent les défenseurs de la mobilité douce à grand renfort de photographies de parkings saturés et autres effets induits d'une fréquentation touristique obligatoirement prédatrice et *déraisonnable*. « *Videz ce monde idyllique des voitures que je ne saurais voir...* » mais qui le rendent vivant. La périurbanisation des massifs, l'amélioration de leur accessibilité et l'accroissement de la mobilité n'arrangent pourtant pas ces discours de limitation des circulations motorisées. Plus les écarts de mise en valeur des territoires s'accroissent, plus leurs fonctions sont jugées incompatibles. Qui ne peut cohabiter s'exclue réciproquement. La règle est donc désormais, comme en ville, à la segmentation des usages, au partage territorial et à la marqueterie spatiale (entre les pistes de ski et les espaces de nature, les différentes formes de mobilité, pour lesquelles des itinéraires ou des lieux de pratique réservés sont prévus). Un révélateur de l'impuissance synergique des acteurs des lieux.

#### **5) Une crise de légitimité des acteurs ?**

Ce mouvement en cours de différenciation et d'affichage « écologique » est aussi le reflet du réveil des acteurs à des fins de spécifications touristiques. La disparition de la centralisation étatique (certes incomplète), sous les coups de boutoir de la décentralisation, des revendications des acteurs locaux à prendre en main leur devenir et à l'afficher (« pays » et autres groupements locaux), de la démocratie locale et de la prise en compte des avis des populations, de la prolifération des associations de défense des terroirs et des identités, des modes de gouvernance, a libéré les initiatives individuelles et la volonté de produire du différent, tout en suivant un modèle (écologique et économique) collectif, transposable, nomothétique. Construire de l'unique dans un cadre commun, une gageure. Il reste de ces initiatives de « développement durable » le sentiment de recherche d'une virginité et d'une nouvelle image par nombre d'acteurs, désintéressés ou au contraire calculés. La

multiplication des actants les pousse à la concurrence et à la surenchère : plus on en fait, plus on escompte être reconnu.

Tout ceci ne serait-il donc qu'une nouvelle forme de plus-value ? La course aux labels divers et variés, à affichage « écologique » ou pas, qu'un débouché parmi d'autres et une nouvelle ruse publicitaire ? Au pays des faux semblants, les déclarations de bonne volonté ont toujours valeurs de promesse et d'engagement.

Lionel Laslaz

**Pour aller plus loin :**

- [La Meije. Un haut lieu alpin \(Lionel Laslaz\)](#)
- [Formes, réformes et méformes des Parcs Nationaux français](#)

[1] Association Nationale des Elus de la Montagne.

[2] Georges Sonnier, 1959 : *Terre du ciel*, Albin Michel, p. 200-201.

[3] Entendu comme un journal dont les lecteurs se considèrent comme tels...

[4] 35 km de pistes, 9 remontées mécaniques et 19 pistes balisées.

[5] Voir à ce sujet A. Marnézy et C. Gauchon : « Les domaines skiables reliés dans les Alpes françaises », in X. Bernier et C. Gauchon, dir., 2006 : *Transport et tourisme, Collection EDYTEM, Cahiers de Géographie n°4*, Actes du Colloque de Chambéry, Commissions du Tourisme et des Loisirs et de Géographie des Transports du *Comité National Français de Géographie*, p. 115-124.

[6] A lire in Pierre Chapoutot, 1996 : *La montagne, c'est pointu*, chez l'auteur, 271 pages

[7] Né en 1939, décédé en 2006, professeur d'histoire-géographie ayant appartenu au C.A.F. d'Albertville. C'est un des plus grands noms de l'alpinisme français, membre du prestigieux G.H.M. - *Groupe de Haute Montagne* - (association fondée en 1919 qui regroupe les 250 meilleurs alpinistes mondiaux), et auteur d'une multitude de premières, notamment en Oisans et en Vanoise (Face Sud de la Meije, Ailefroide, Face Nord de l'Epéna, Pointe de Creux noir)... Ecrivain de talent qui a déjà produit des ouvrages sur ces montagnes, dont le remarquable *La Meije, Reine de l'Oisans* en 2000, c'était enfin un polémiste à la plume redoutée qui s'était notamment mis à dos les responsables du C.A.F. par l'utilisation, en qualité de rédacteur de *la Montagne et Alpinisme*, d'une liberté de ton radicale. Il s'était vigoureusement opposé à de nombreux projets de développement de stations de sports d'hiver.

[8] Voir notamment L. Laslaz, 2007 : *La Meije, un haut lieu alpin*, Editions Gap, 104 pages.

[9] P. Chapoutot, 2005 : *Du « playground » au « merchandising »*, 3 pages.